

L'organisation de la 36^{ème} Journée dans le Terrain
est prise en charge par
la FSG Meyrin

PRESCRIPTIONS POUR LA JOURNEE DANS LE TERRAIN 2016

I. DIRECTIVES GENERALES

1. Lieu et date :

- ✧ La Journée dans le terrain se déroulera au stade d'athlétisme des Champs-Frêchets à Meyrin, le :

DIMANCHE 21 MAI 2017

2. Droit de participation :

- ✧ Toutes les sociétés de l'AGG ayant des groupes Parents-Enfants (actif dans la société), Gymnastique Infantile, Jeunes Gymnastes, Actifs et Gymnastique 35+, seniors.

3. Nombre de participant-e-s :

- ✧ L'équipe ou la société doit compter au minimum 8 Gymnastes et au maximum 12 Gymnastes.
- ✧ Un-e Gymnaste ne peut concourir qu'avec une équipe.
- ✧ Une société peut se diviser en plusieurs équipes de Gymnastes.

4. Composition des équipes :

- ✧ Les sociétés sont autorisées à concourir avec des équipes de Gymnastes uniquement filles ou uniquement garçons ou mixtes.
- ✧ En Gymnastique Infantile la composition des équipes est libre.
En Parents-Enfants la composition des équipes est : 1 enfant - 1 adulte (parcours à pied)

II. DIRECTIVES TECHNIQUES

1. Catégories :

- ✧ Jeunes Gymnastes filles, garçons et mixte, Actifs/ves Gymnastique 35+, seniors, Gymnastique Infantile, Parents Enfants :
 - Catégorie A Gymnastes né-e-s entre 2009 et plus **jeune**,
 - Catégorie B Gymnastes né-e-s entre 2005 et 2008,
 - Catégorie C Gymnastes né-e-s entre 1999 et 2004,
 - Catégorie D Gymnastes né-e-s entre 1983 et 1998,
 - Catégorie E Gymnastes né-e-s **avant 1983**
 - Gymnastique Infantile Gymnastes né-e-s entre 2010 et 2013,
Parents Enfants Gymnastes né-e-s entre 2014 et 2015.

2. Horaires :

- ✧ Les horaires seront modulables selon le nombre d'équipes inscrites.
Les Jeunes Gymnastes, Actifs/ves et Gymnastique 35+, seniors, feront un parcours le matin et un parcours l'après-midi, soit un total de 8 à 10km.
 - Sur les deux parcours, environ douze postes de concours avec des exercices, tout à fait simples et ludiques pour les Gymnastes, seront à effectuer.
 - Pour combler « les temps morts » entre les deux parcours, des infrastructures seront mise à disposition. Les monitrices et moniteurs responsables de l'encadrement de nos Gymnastes pourront y organiser des jeux.
- Gymnastique Infantile
 - Une marche de 2 km 800 à 3 km avec départ **dès 10h00**.
 - L'horaire des départs sera fixé en fonction du nombre d'équipes inscrites.
- Gymnastique Parents-Enfants
 - Une marche de 1km500 avec départ **dès 10h00**
 - L'horaire des départs sera fixé en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



**OCHSNER
SPORT**

Ton but est notre but.

... SUBVENTIONNÉ
... PAR LA
VILLE DE GENEVE



3. Taxation :

- ✧ Seuls les résultats obtenus aux différents postes seront comptabilisés. Par conséquent, les temps de marche des deux parcours ne jouent aucun rôle dans le classement. Néanmoins, vous voudrez bien respecter les horaires de départ des équipes, la pause de midi et les arrivées dans l'après-midi, afin de faciliter l'organisation du bureau des calculs et la distribution des prix. Merci.

III. CLASSEMENT ET DISTINCTIONS

Catégorie A Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 2009 et plus **jeune**,

Catégorie B Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 2005 et 2008,

Catégorie C Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 1999 et 2004,

Catégorie D Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 1983 et 1998,

Catégorie E Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s **avant 1983**.

- ✧ Chaque Gymnaste participant recevra une médaille souvenir. Les 3 premières équipes des catégories A, B, C, D et E ainsi que chaque genre (fille, garçon et mixte, seulement pour les catégories A,B,C) recevront une coupe.
- ✧ Gymnastique Infantile et Parents-Enfants : pas de classement, mais une médaille souvenir sera remise à chaque participant-e au retour de chaque équipe.

IV. PARCOURS

- ✧ Les directives et le plan du parcours seront distribués aux tables techniques, avant le départ, aux responsables de chaque équipe.
- ✧ Le cheminement des parcours vous fera découvrir les alentours du centre sportif des Evaux. Il se fera, dans la mesure du possible, à l'écart du trafic routier.

V. FINANCES D'INSCRIPTION ET DE GARANTIE

- ✧ La finance d'inscription est de **CHF 15.-** par Gymnaste; Jeunes Gymnastes, Actifs/ves et Gymnastique 35+, seniors et de **CHF 10.-** pour la Gymnastique Infantile et Parents-Enfants (par famille). A verser à l'aide du bulletin de versement que vous recevrez en même temps que les horaires de la journée. **MERCI de respecter les délais de paiement.**
- ✧ Aucune inscription ne pourra se faire sur place.
- ✧ **Toutes inscriptions hors délai ne pourra être retenues.**
- ✧ La finance d'inscription reste acquise au CO, sauf en cas de force majeure, justifié, par écrit à ce dernier.
- ✧ Une finance de garantie est demandée aux sociétés inscrites et sera remboursée lors de la journée si :
 - les délais d'inscription, de paiement et la mise à disposition de **trois** commissaires de postes sont respectés
 - il n'y a pas de désistement d'équipe non justifié (les cas seront examinés par le C. O. et les responsables des commissions concernées)
- ✧ Cette finance est de **CHF 100.-** par société inscrite. Elle est à verser, en plus du total des inscriptions, également à l'aide du bulletin de versement reçu en même temps que les horaires. **MERCI de respecter les délais de paiement.**

VI. DELAI

- ✧ Le délai d'inscription de vos sociétés a été fixé au :

Jeudi 30 mars 2017

auprès de; François Bonnamour, responsable CJK/DTM/AGG, Rte du Moulin-de-la-Ratte 80, 1236 Cartigny ou par E-mail : francois.bonnamour@agg.ch

VII. DIVERS

- ✧ La manifestation aura lieu par n'importe quel temps.
- ✧ En cas de fortes pluies, les parcours de la Gymnastique Infantile et Parents-Enfants se dérouleront à l'intérieur.
- ✧ Chaque participant-e doit être assuré-e contre les accidents. L'organisateur décline toute responsabilité.
- ✧ Possibilité de se restaurer sur place.

Pour le Comité d'Organisation :
José Alvarez
Président du CO

Pour l'AGG :
François Bonnamour
Responsable CJK/DTM/AGG



**INSCRIPTION POUR LA 36^{EME} JOURNEE DANS LE TERRAIN
Dimanche 21 mai 2017**

La société de : _____

Personne responsable d'-des équipe-s

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 N° postal : _____ Lieu : _____
 Tél. privé : _____ Tél prof : _____
 Mobile : _____ E-mail : _____

Catégorie A (participant-e-s né-e-s entre 2009 et plus jeune)

Jeunes gymnastes fille _____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____
 Jeunes gymnastes garçon _____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____
 Mixte _____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____

Catégorie B (participant-e-s né-e-s entre 2005 et 2008)

Jeunes gymnastes fille _____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____
 Jeunes gymnastes garçon _____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____
 Mixte _____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____

Catégorie C (participant-e-s né-e-s entre 1999 et 2004)

Jeunes gymnastes fille _____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____
 Jeunes gymnastes garçon _____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____
 Mixte _____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____

Catégorie D (participant-e-s né-e-s entre 1983 et 1998)

Equipe 1 _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____
 Equipe 2 _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____

Catégorie E (participant-e-s né-e-s avant 1983)

Equipe 1 _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____
 Equipe 2 _____ gymnastes à CHF 15.- = CHF _____

Gymnastique enfantine (participant-e-s né-e-s entre 2010 et 2013)

_____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 10.- = CHF _____

Gymnastique Parents-Enfants (participant-e-s né-e-s entre 2014 et 2015)

_____ équipe-s _____ gymnastes à CHF 10.- = CHF _____

Nombre de distinction supplémentaire

_____ pièce-s à CHF 10.- = CHF _____

Sous-total : CHF _____

Finance de Garantie : CHF 100.-

Total : CHF _____

Commissaires de postes : **TROIS** par société inscrite s.v.p. merci. **MERCI d'inscrire lisiblement les informations**

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____
 Adresse : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____
 Adresse : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : _____
 Adresse : _____

LE DELAI D'INSCRIPTION DES SOCIETES EST FIXE AU

Jeudi 30 mars 2017 dernier délai

A l'adresse suivante ; François Bonnamour, Resp. CJG/DTM-AGG, Route du Moulin-de-la-Ratte 80, 1236 Cartigny

Date : _____ Signature du président de la société : _____